



Confédération Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire

RECEPISSE DE DEPOT N°139/DAA/DAJRI/2018 PORTANT

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE LA CGT-CI

Siège social : Adjamé 220 Logements, Bloc Manivelle, Bât. L, Esc. F, Porte 281

Mobile : (225) Secrétariat Général Confédéral : 40196345-58947640 / Permanence : 07040100-03041396 - Email : cgtci2004@gmail.com

LA CGT-CI DENONCE L'ARRESTATION DES PAYSANS MEMBRES DE LA CENTRALE SYNDICALE AGRICOLE DE COTE D'IVOIRE

Le 10 mai 2023, des paysans de la Centrale Syndicale Agricole de Côte d'Ivoire, venus réclamer leur part du fonds Covid 19 mis à disposition des couches sociales et économiques affectées par la pandémie depuis 2019 ont été dispersés par les forces de l'ordre, 24 d'entre eux ont été arrêtés et incarcérés à la préfecture de police d'Abidjan pour n'être libérés que le vendredi 12 mai 2023.

La CGT-CI, centrale syndicale des travailleuses et travailleurs de Côte d'Ivoire tout en s'indignant de la propension des dirigeants de notre pays à "l'usage du bâton" pour régler tout problème qui nécessite un dialogue franc entre les partenaires sociaux :

- Ne comprend pas que la recherche de la vérité sur des "fonds détournés" (si c'est le cas soit un délit dans la république).

Cette façon de procéder en dehors de toute réglementation, contribue lourdement au recul des libertés d'expression et d'organisation.

Dans tous les cas, traiter des responsables syndicaux ou d'association de la société civile comme de vulgaires bandits ne peut ni grandir l'image de notre pays, ni semer la peur parmi ces organisations, et encore moins mettre un terme aux justes et légitimes revendications du monde du travail.

La CGT-CI par conséquent demande au gouvernement :

- De mettre fin aux brimades et exactions diverses à l'endroit des dirigeants et militants de syndicats et d'associations qui contribuent à l'expression de la démocratie dans notre république ;
- De rechercher et punir les auteurs de délits comme les "détournements de fonds" dans la sphère publique ;
- De situer les citoyens sur les faits et allégations que dénoncent la Centrale Syndicale Agricole de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 15 mai 2023

Le Secrétaire Général Confédéral

SIBAHI Kouadio